

CONSEIL MUNICIPAL  
27 JUN 2019 18H00

**PRESENTS :**

**LARGUIER / ROUGET / BOSONE / WATRIN / MEFFRE/ LAMBERT / BOULETIN ISNARD /  
RAYNAUD/ BOULETIN/ LAFFONT/ BERDUGO/ LORCET /LAMBERT /BONFILS/ VIALANT/  
CHAMFORT**

**1/CANICULE :**

Monsieur le Maire ouvre la séance en informant le conseil municipal que le Vaucluse est passé au niveau d'alerte rouge canicule et qu'il est urgent de déclencher le poste de commandement communal du PCS. Sans attendre, ce matin la liste des personnes fragilisées a été vérifiées et un appel téléphonique a été donné à chacun pour proposer une salle climatisée au sein de l'EHPAD de SABLET. D'autre part après concertation avec la Directrice de l'école, la Kermesse a été annulée, elle sera éventuellement reportée à mercredi soir. Jeudi et Vendredi, L'école ne reçoit que les enfants dont les parents ne peuvent pas garder à domicile et dans la salle des fêtes qui est climatisée.

Le conseil municipal décide de fermer les massifs forestiers et également d'interdire les activités sportives et fermer la Maison des associations.

Le Poste de Commandement communal se réunit demain matin en mairie à 8H00.

**II/ COMMUNICATION :**

PARTICIPATION CITOYENNE :

Ce matin à dix heures, le Commandant de gendarmerie représentant le COLONEL, le Sous-Préfet représentant le Préfet et Monsieur le Maire ont signé une convention tripartite pour la participation citoyenne. Cinq personnes sur la commune seront référentes pour leur secteur et pourront transmettre tous signalements à la gendarmerie.

Festivités été 2019 :

Rappel des différentes manifestations de l'été : « Sablet dans le Sable » le 13 juillet 2019, « La journée du Livre » les 20 et 21 juillet, le festival de théâtre du 24 au 28 juillet, et la fête votive du 09 août au 15 août.

**III/ TRAVAUX ACHAT :**

Cantine /

La réunion de démarrage de chantier a eu lieu mardi à 15H30, les entreprises se sont concertées pour l'organisation de leur intervention. Le personnel a été très efficace que ce soit les cantinières ou les agents techniques, le matériel est emballé sécurisé dans le réfectoire, la cuisine aménagée dans la cuisine de la salle des fêtes. Il a été demandé à l'architecte qui nous a fait les plans d'évacuation des PPMS de nous fournir un plan du plan incliné pour sortir du réfectoire à partir duquel l'entreprise de maçonnerie et de menuiserie pourront correctement travailler.

Voirie /

Une demande de subvention voirie auprès du département a été demandé : elle comprend les travaux de l'arrêt de bus, du chemin de Séguret, et du chemin de Camassot pour un montant de 15 000€.

Travaux d'été :

Il est prévu de faire les travaux nécessaires et urgents sur les bâtiments communaux à usage d'association. En tout premier les vestiaires du stade qui n'ont pas été rénovés depuis de nombreuses années ainsi que le remplacement de la pompe pour le stade pour un coût de 6592€TTC. Et la Maison des associations avec vérification des petits travaux d'entretien.

**III/ DECISION :**

Le conseil municipal demande à Mr LE MAIRE de bien vouloir faire un avenant au bail de TDF en modifiant la parcelle à louer pour l'installation du poteau, ainsi que l'avenant au bail de l'association du centre médical pour une baisse de loyer de 6 mois afin d'aider à l'installation des jeunes médecins,

Il approuve la nomination du coordonnateur pour le recensement 2020,

Il choisit la répartition des délégués intercommunaux selon un accord local (12 délégués pour la ville-centre et plus de délégués pour les petites communes avec 40 délégués)

Le conseil municipal approuve la participation aux aides du département pour le FSL et le FAJ.

Monsieur le Maire s'excuse mais il doit clore la séance et propose de voir les points restants sur une autre réunion.

La séance est levée à 19H00.